



# InnoviFast<sup>MC</sup>

## Fixation tout usage

N° D'Article : 6300002-63000013

Longueurs des vis de fixation en po. (mm) :	Poids du contenant lb (kg) :	Quantité :
1 1/4 (31,8)	12 (5,4)	1,000
2 (50,8)	19 (8,6)	1,000
3 (76,2)	24 (10,8)	1,000
4 (101,6)	30 (13,6)	1,000
5 (127)	45 (20,4)	1,000
6 (152,4)	46 (20,8)	1,000
7 (177,8)	28 (12,7)	500
8 (203,2)	31 (14)	500
9 (228,6)	34 (15,4)	500
10 (254)	38 (17,2)	500
11 (279,4)	41 (18,5)	500
12 (304,8)	45 (20,4)	500

Toutes les valeurs indiquées sont nominales.

- La vis de fixation n°14 est excellente tant pour l'isolation que pour la fixation la membrane.
- Pénètre l'acier, le bois, le contreplaqué, l'OSB et le béton structurel.
- Le revêtement époxy cathodique E-coating résiste à l'humidité et à la corrosion cyclique.

### Compatibilité du système

Les fixation tout usage InnoviFast sont destinées à être utilisées avec les systèmes de toiture TPO Innovi de IKO et sont approuvées pour une utilisation avec une garantie limitée Diamant de IKO appropriée. Les propriétaires de bâtiments, les prescripteurs, les consultants en toiture et les entrepreneurs en toiture sont invités à consulter les spécifications du système TPO Innovi de IKO à l'adresse suivante [www.iko.com/innovi](http://www.iko.com/innovi) pour de plus amples informations sur l'intégration de ce produit dans un système de toiture IKO complet.

### Caractéristiques et avantages

- Les fixation tout usage InnoviFast ont un point de perçage réduit et asymétrique qui permet d'obtenir d'excellentes valeurs d'arrachement en produisant une ouverture minimale. L'engagement du filetage est supérieur à celui des vis de fixation auto-taraudeuses standard.
- La tête à bas relief peut être utilisée pour la fixation d'agrafes dans les installations où la hauteur de la tête est un facteur important.
- Les 10 filets par pouce (26 mm) permettent une installation facile dans les pontages en béton.
- Prise de type phillips n°3 extra stable, configurée dans la tête à bas relief de la vis.

# InnoviFast<sup>MC</sup>

## Fixation tout usage

### Installation

1. Pour les supports en acier ou en bois, utilisez une visseuse à 2 000 à 2 500 tours/minute avec un foret Phillips n° 3 trempé (inclus). Les pontages en béton structural doivent être prépercés à l'aide d'une mèche au carbure de 4,8 mm (3/16 po) et d'une visseuse à 1 500 tr/min ou visseuse à percussion à une profondeur d'au moins 12,7 mm (1/2 po) supérieure à celle de la pénétration des vis de fixation.
2. Les fixation tout usage InnoviFast doivent être installées à l'aide des plaques pour joints, des plaques pour isolation, des barres d'attache et des barres de terminaison InnoviFast.
3. Pénétration minimale des vis de fixation : Choisissez une longueur de vis de fixation qui permet les profondeurs de pénétration suivantes:
  - Pontage d'acier : 3/4 pouce (19 mm) à travers le pont.
  - Pontage de bois : 1 pouce (26 mm) à travers le pontage.
  - Contreplaqué et OSB : 1 pouce (26 mm) à travers le pontage.
  - Béton structural : 1 pouce (26 mm) dans le pontage.

### Propriétés et caractéristiques physiques

FORCE MATÉRIELLE	
Traction :	3,330 lbf / 14,679 N
Cisaillement :	2,100 lbf / 9,341 N
Torsion :	110 lbf•po / 12,43 N•m

PROPRIÉTÉS ANTICORROSION	
15/15 Kesternich par FM 4470	
Brouillard salin de 800 heures selon ASTM B117	
Epoxy cathodique E-coat	

LA RÉSISTANCE À L'ARRACHEMENT : PONTAGE EN ACIER	
18 Ga. (1,2 mm) :	900 lbf / 4,003 N
20 Ga. (0,9 mm) :	635 lbf / 2,825 N
22 Ga. (0,8 mm) :	457 lbf / 2,033 N

LA RÉSISTANCE À L'ARRACHEMENT : PONTAGE DE BOIS	
Bois de dimension 2x :	605 lbf / 2,691 N
Contreplaqué FR de 3/4 po (19 mm) :	590 lbf / 2,624 N

LA RÉSISTANCE À L'ARRACHEMENT : PONTAGE EN BÉTON	
4,000 psi:	850 lbf / 3,781 N

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur les données fournies par le fabricant à IKO et sont considérées comme exactes et précises. Les informations sont proposées uniquement à des fins de considération, d'investigation et de vérification par l'utilisateur. Rien de ce qui est contenu dans le présent document ne constitue ou ne représente une garantie pour laquelle le fabricant ou le distributeur peut être tenu légalement responsable.